



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de La Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008758

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saint-Denis.

- Délocalisation(s) :

PTU - Pôle Technologique Universitaire - Technopôle Saint-Denis.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Périmètre de la formation

La mention *Information et communication* est proposée en troisième année de licence (L3) et prépare les étudiants à l'entrée en master professionnel (180 heures d'enseignement professionnel) et recherche (150 heures d'enseignement disciplinaire) d'info-com. Les enseignements professionnels sont également répartis sur les deux axes traditionnels : le journalisme et la communication. On retrouve d'ailleurs ces deux axes dans les entreprises qui proposent les stages. Cette licence permet aux étudiants d'orienter leur formation en fonction des conjonctures socio-économiques de l'île et au-delà avec de forts liens avec différents pays de la zone régionale ou avec la métropole. Les métiers visés sont significatifs : le journalisme, les métiers de la communication et du numérique. Le recrutement s'effectue sur dossier à partir des L2 *Communication et sciences du langage* et *Médiation culturelle et communication*, mais aussi à partir des Bac+2, ou sous réserve de validation des acquis de candidats justifiant d'une expérience professionnelle attestée d'au moins cinq ans dans les métiers de l'information et de la communication. Ces multiples possibilités assurent les recrutements.

L'encadrement de la formation est assuré par deux professeurs, trois maîtres de conférences (tous enseignants dans la discipline information et communication) et deux enseignants professionnels. Un directeur élu pour deux ans assure le pilotage avec des réunions régulières et l'assistance administrative de la Faculté des Lettres.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La L3 propose à la fois les connaissances fondamentales de la discipline et les connaissances professionnelles liées aux métiers du domaine. Elle s'appuie en partie sur une mineure Info-Com en deuxième année de licence (L2) et assure soit une sortie d'études après la L3, soit une poursuite d'études vers un master professionnel ou un master recherche. Cette L3 assure donc pleinement son rôle au sein d'une formation de licence générale de *Lettres et sciences humaines*. Du point de vue disciplinaire, les enseignements en information et communication sont envisagés de manière équilibrée et cohérente. Il en est de même pour la répartition des cours et des travaux dirigés qui se déroulent dans de bonnes conditions compte tenu du taux d'encadrement et du nombre d'étudiants. Les objectifs et les modalités pédagogiques sont donc pertinents. Toutefois, les connaissances liées aux technologies sont limitées à la Publication Assistée par Ordinateur (PAO), ce qui est loin de répondre aux nouveaux métiers. Il conviendrait donc de dépasser la PAO pour envisager une formation à la culture numérique à laquelle le C2i (certificat informatique et Internet) ne suffit pas à répondre. Il conviendrait également de donner plus de visibilité ou plus d'importance aux projets tutorés et aux stages, par une valorisation dans le contrôle des connaissances. Le contrôle continu est presque personnalisé, il est facilité par le petit nombre d'étudiants. Pour la même raison, l'évaluation des enseignements devrait aisément être formalisée.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas forcément mis en avant pour cette formation dont le taux de réussite au diplôme dépasse les 95 %. Ce taux est certainement atteint grâce à la formation mais aussi à la sélection qui est faite à l'inscription. Cette logique se retrouve dans les informations apportées régulièrement aux étudiants de la L3 qui valorisent la poursuite d'études en master. Parallèlement, les cours de méthodologie du travail universitaire sur les deux semestres participent à la réussite globale. La mobilité nationale et internationale est encouragée, même si les étudiants ne semblent pas en profiter pleinement, en raison de l'éloignement géographique.

La poursuite d'études en master est globalement valorisée mais les stages peuvent donner d'autres orientations professionnelles (journalisme et agence de communication). On regrette toutefois qu'aucune aide à l'élaboration d'un projet professionnel ne soit envisagée même si le taux de poursuite en master est supérieur à 95 %. De même, le nombre des non-diplômés est si faible (5 % = deux étudiants) qu'il serait facile de savoir ce qu'ils sont devenus.

L'équipe de formation est constituée d'universitaires et de vacataires en nombre suffisant (2 professeurs d'université, 3 maîtres de conférences, 2 enseignants-chercheurs associés et une dizaine de chargés de cours pour 30 étudiants). Sans avoir un conseil de perfectionnement à proprement parler, l'équipe pédagogique se réunit toutes les semaines et invite régulièrement les étudiants à exposer leurs points de vue sur les contenus et les aspects pédagogiques. Toutefois, aucune évaluation concrète et formelle des enseignements par les étudiants n'est conduite. Une forme de valorisation ou de promotion du diplôme est effectuée à destination des lycéens (portes ouvertes, publications) et via les réseaux sociaux. On peut regretter que rien ne soit dit (ou fait) à propos de la valorisation vers le tissu économique local ou extérieur à l'île, alors que les perspectives envisagent une future L3 plus généraliste centrée sur la discipline avec un master professionnel plus ouvert vers des nouveaux métiers (ou qui s'éloigne du journalisme ou des services de communication) plus adaptés à l'île de la Réunion. C'est dans cette optique (et suite à une recommandation de l'AERES) qu'une unité d'enseignement d'accompagnement à l'insertion professionnelle (semestre 5 et semestre 6) et un stage d'entreprise facultatif sont maintenant proposés aux étudiants.

- Points forts :

- Le recrutement assure le niveau nécessaire pour une bonne implication des étudiants.
- Le taux élevé de réussite.
- La proximité avec les étudiants favorise un bon suivi de la promotion.

- Points faibles

- Une valorisation insuffisante de l'insertion professionnelle.
- Une prise en compte insuffisante des métiers du numérique.
- Une mobilité internationale réduite.

- Recommandations pour l'établissement :

Globalement, la formation dans cette licence d'*Information et communication* est de qualité. Le recrutement et la cohérence de la formation assurent un fort taux de réussite.

Différents aspects pourraient être développés :

Sur les contenus, la formation liée aux technologies ne répond pas suffisamment aux nouveaux métiers du journalisme ou à la communication sur le Web. Il conviendrait donc d'envisager une formation plus large à la culture numérique.

Pour le suivi des étudiants, les projets tutorés et les stages pourraient être valorisés par une prise en compte dans le contrôle des connaissances. De même, on peut regretter qu'aucune aide à l'élaboration d'un projet professionnel ne soit envisagée ou qu'aucune information ne soit donnée sur ce que deviennent les non diplômés.

La qualité et la réussite de cette formation devraient être mises en valeur par un dispositif de communication spécifique.

Enfin, le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements devraient être formalisés.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION INFORMATION-COMMUNICATION (L3)**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI

